Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213500416-20260309-DCA20260304_5-DE

CCAS DE BRIE
35150 BRIE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mil vingt-six, le 04 mars à 20h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale régulièrement convoqué le 23 février 2026, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno PELLETIER.

Présent(e)s : Bruno PELLETIER, Michelle RIET, Christine GANTELET, Michelle BORDELET, Monique PELTIER, Maryvonne GUENE, Aurélie VERRON, Peggy DERSOIR, Marie-Thérèse BOUCHARD

Absent(e)s : Mélanie VINEZ

Excusé(e)s : Aline PERRIN pouvoir à Christine GANTELET

Secrétaire de séance : Christine GANTELET

Le compte-rendu du conseil d'administration du 14 octobre 2025 est validé à l'unanimité.

5/ Attribution des subventions 2026 – Restaurants du Cœur

Mme la Vice-Présidente, Michelle RIET, présente aux membres du conseil d'administration du CCAS les demandes de subventions.

3) Les Restaurants du Cœur

La vice-présidente du Conseil d'Administration présente la demande de subvention des Restaurants du Cœur.

En 2024, le CCAS a accordé aux Restaurants du Cœur une subvention de 173.40 euros.
En 2024, le CCAS a accordé une subvention à hauteur de 300 euros

Proposition pour 2026 : 300 €

➢ **Décision :**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité

- **Autorise le Président du CCAS à accorder une subvention de 300 euros aux Restaurants du cœur.**

Délibération certifiée exécutoire
Compte tenu de :
- la transmission en Préfecture le : 09/03/2026
- la réception en Préfecture le : 09/03/2026
- la publication le : 09/03/2026
Le Président, Bruno PELLETIER

Pour extrait certifié conforme,
Le Président, B. PELLETIER

MAIRIE de BRIE 35150

DCA 20260304-5